



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

C.A.S.N.A.V

Centre Académique pour
la Scolarisation des
enfants allophones
Nouvellement Arrivés et
des enfants issus de
familles itinérantes et de
Voyageurs

Patrice Gros
IA-DAASEN

Responsable du
C.A.S.N.A.V.

Téléphone
04 84 35 81 20

Mél.
ce.casnav
@ac-aix-marseille.fr

1 rue Maurice Korsec
13001 Marseille

FORMATEUR CASNAV APPEL A CANDIDATURE

En référence à la circulaire nationale n° 2012-143 du 2-10-2012, le CASNAV d'Aix-Marseille (Centre académique de scolarisation des allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) recrute, à compter du 1^{er} octobre, et pour l'année scolaire 2014-2015 :

Un professeur du second degré, pour exercer les fonctions de formateur à temps complet.

Peut postuler tout enseignant titulaire de l'Education nationale, exerçant à plein temps, ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou ayant suivi un cursus universitaire en français langue étrangère et/ou justifiant d'une expérience dans le domaine.

Une expérience de formateur auprès d'adultes sera appréciée.

Les qualités et compétences suivantes sont attendues :

- connaissance des publics EANA (élèves allophones nouvellement arrivés) et EFIV (élèves issus de familles itinérantes ou de voyageurs), et des problématiques actuelles,
- connaissances didactiques du Français Langue Etrangère/Français Langue de Scolarisation,
- bonne connaissance des problématiques de l'évaluation, de la formation d'adultes, volonté d'implication personnelle, disponibilité, adaptabilité et mobilité (déplacements au sein de l'académie, principalement dans les Bouches-du-Rhône),
- Sens des relations, aptitudes au travail en équipe et avec les différents partenaires, dans un environnement complexe (capacités d'écoute, de médiation, de concertation...)
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur...),
- Aptitudes à la formalisation de projets, à la production de bilans...
- Capacité à organiser et gérer plusieurs dossiers en parallèle.

La mission est assortie d'obligations à caractère déontologique :

- confidentialité sur les informations concernant les élèves, les établissements...
- loyauté vis à vis de l'institution.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi qu'une copie de leur dernier rapport d'inspection à l'adresse suivante :

Monsieur le responsable académique CASNAV
1 rue Maurice Korsec, 13001 MARSEILLE

Une copie sera transmise directement par mel (ce.casnav@ac-aix-marseille.fr).
La date limite de réception des candidatures est fixée au 18 septembre 2014.
Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.

Signataire : Patrice GROS, IA-DAASEN, Responsable académique du CASNAV